

ASSEMBLEE STATUTAIRE

LUNDI 4 OCTOBRE 1982

à 20 h.30 TAVERNE DE LA MADELEINE

Monsieur Christian GROBET, Conseiller d'Etat sera notre invité

Ordre du jour : 1. Rapports du Président, du trésorier et des vérificateurs des comptes (vote sur les comptes)

2. Programme 1982/1983 et budget.

3. Election du Président, du Vice-président, du Trésorier, des Vérificateurs des comptes et des membres du Comité.

4. M. Christian Grobet traitera les questions suivantes :

- La politique du Département des Travaux publics par rapport aux demandes de démolition et aux changements d'affectation des immeubles d'habitation.
- Que peut faire le Département pour protéger les habitants.
- Que va devenir l'ancien hôtel des finances.
- Les grands projets : prison St.Antoine, Collège Calvin.
- Serait-il possible d'installer un grand magasin d'alimentation à la rue Chausse Coqs, dans l'ancien économat cantonal ? par exemple une COOP.
- Les parkings : l'Alhambra, Tour de Boël, Bastion St.Antoine.
- L'abattage des arbres d'une partie de l'Observatoire.

La séance est publique et ouverte aux personnes qui ne sont pas membres de l'association. Seuls les membres de l'AHCVV pourront voter.

PETITION DE LA TREILLE

"Libérez la Treille des voitures"

Notre délégation, puisque ce sont les mamans de l'AHCVV qui en sont les initiatrices, a été reçue le 20 avril 82 par la Commission des Pétitions du Conseil Municipal. Le 7 sept. déjà ce conseil, à l'exception des Vigilants et d'une poignée de Libéraux, a voté pour le maintien du principe d'un parking pour les municipaux, mais pour la recherche d'un nouvel emplacement. Ce parking pourrait par exemple être installé sur l'esplanade St.Antoine. Quelle célérité ! Nous espérons que notre mairie ira aussi vite en besogne pour rechercher la bonne solution. A suivre... VOUS N'AVEZ PAS SIGNE CETTE PETITION EN VAIN. Merci et bravo.

BOURG-DE-FOUR

Qui fait trainer la fermeture au parking de la place du Bourg-de-Four ? M. Claude Ketterer ou M. Guy Fontanet ? Nous avons enquêté tout l'été et mis en place nos meilleurs inspecteurs ! Ce fut très difficile de s'y

retrouver. Nous vous passerons les détails pour vous faire part tout de suite de nos conclusions :

Le Grand Responsable est M. Guy Fontanet. Quant à M. Ketterer il aurait pu faire preuve d'un peu plus de clarté dans ses projets. Si l'affaire traîne encore, nous serons obligés de lancer une INITIATIVE MUNICIPALE demandant l'aménagement d'une place véritable, avec un marché aux légumes et aux fleurs.

JEUX D'ENFANTS

Notre association a remis à M. Guy-Olivier Segond un cahier d'intentions très documenté pour l'aménagement de places de jeux dans la Vieille Ville. Ce sont des mères du quartier qui se sont attelées à cette tâche passionnante. Si tout va bien, renseignements pris, nos enfants disposeront de deux places de jeux d'ici quelques semaines.

LUDOTHEQUE

Nous avons écrit à M. Guy-Olivier Segond pour lui demander d'organiser une ludothèque pour le Centre Ville. Nous cherchons un local,

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHC.V.V.)

No 6 Septembre 1982 Editeurs responsables A.Soutter;R.Juon



Les clefs de Saint-Pierre sont terminées depuis longtemps. Il nous reste un solde important de cartes postales de Dominique Appia et d'affiches d'Aloys. Comme nous n'avons pas couvert nos frais, nous lançons un appel pour la vente de ces cartes au prix de Fr. 1.-. Passez vos commandes à l'association.

LE MINI-BUS de la Vieille-Ville

Les efforts conjugués de l'Association des Intérêts de la Vieille Ville et de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville ont abouti. Pour l'instant l'essai fait par les TPG semble donner satisfaction, mais à quel prix pour les chauffeurs : embouteillages, passage sur les trottoirs, attente et comme toujours quelques clients hargneux. La circulation d'un minibus est-elle compatible avec le trafic privé et le parage dans nos rues étroites ? Il est dommage que la Direction des TPG n'ait pas tenu compte des remarques que nous lui avons faites en juin déjà. Nous proposons que le bus circule jusqu'à 19 h ainsi que le samedi matin et suggérons que les commerçants aient avantage à ce qu'il circule aussi le samedi après-midi. Quant au soir, ce serait un moyen pour étrangler la circulation privée de transit. En ce qui concerne le circuit, nous nous demandons s'il ne pourrait pas passer par la rue des Granges ou par la rue Calvin pour redescendre par la Tertasse. De plus il aurait fallu prévoir un arrêt à l'école de Ferdinand-Hodler et devant l'ancienne prison de Saint-Antoine.

Pour conclure, la seule chose qu'il nous reste à faire c'est de prendre le bus et d'encourager nos familles et amis à faire de même. Mais surtout, de grâce, utilisez-le régulièrement.

Que tous ceux qui regrettent que le bus s'arrête à 18 h. en semaine et ne fonctionne pas le samedi, nous écrivent sans faute. Nous interviendrons ensuite auprès des TPG. Merci.

PIGIER

la bonne école

SECRETARIAT SUPERIEUR
SPEEDWRITING - INFORMATIQUE

BOULEVARD DES TRANCHÉES
(ENTRÉE: RUE STURM 20)
1206 GENÈVE - TÉL. 022/47 36 30

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons

M. et Mme G. MORI
3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h. - 14 à 18h. Fermé le samedi

1201 Genève
4, rue du cendrier
JEANS CLUB
GALLERY JEANS
7, rue de la madeleine
1204 Genève

pinocchio



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont
Téléphone 20 40 47

Pharmacie du Bourg de Four

F. HOMBERGER PHARMACIEN
10, Place du Bourg de Four tel: 20'45'33

LA RUE DES BELLES FILLES,

Brocante
Fripe Rétro
Bijoux

8 Rue Etienne Dumont Tel: 20.32.32

GALAXIE SNACK-STORE

1, rue Etienne-Dumont
Bourg-de-Four
Tél. 20 91 50



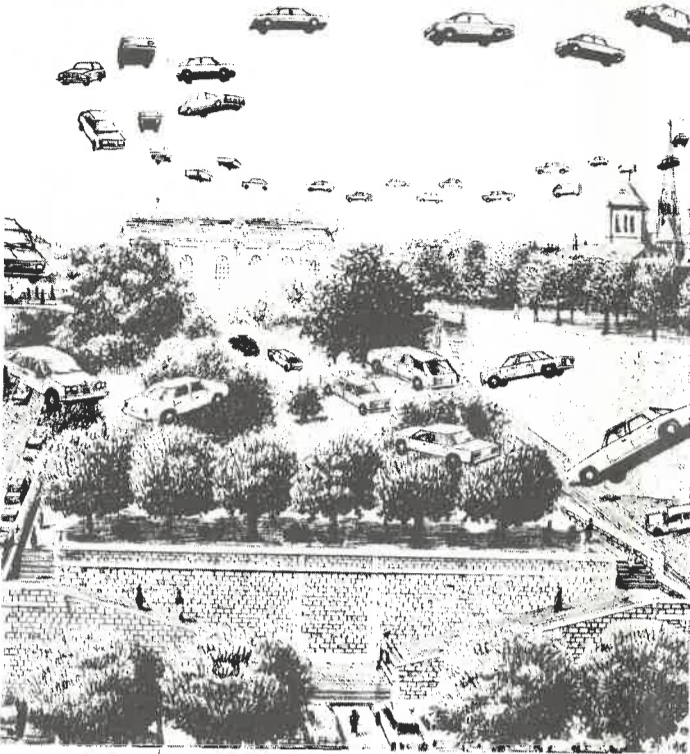
LA GALERIE DE POCHE

BIJOUX
OBJETS D'ART
ANTIQUITES

RUE DE LA PELISSERIE 19 1204 GENEVE

PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE
Nous avons recouru contre l'autorisation d'abattage des arbres, accordée par le Département de l'Intérieur et M. Wellhauser.

Le 29 novembre 1981, la majorité des genevois a décidé de sauver la promenade et ses arbres. Cette volonté doit être respectée même par les Services Industriels. Nous n'avions pas le temps de lancer 2 référendums, celui contre le parking nous semblait plus important. Le Comité de l'AHCVV a décidé d'organiser une séance d'information avec les SI et le Service des Parcs & Promenades pour qu'ils nous exposent, les premiers leur projet et les second leur point de vue sur le maintien du hêtre pourpre. Lorsque nous aurons entendu ces informations, nous organiserons un vote, contrôlé par huissier judiciaire, pour connaître votre avis sur la construction des SI et l'abattage de 40 % des arbres. Nous jugerons ensuite de la suite à donner à cette affaire.



La Promenade de l'ancien Observatoire - Dominique Appia - 1981

Sauvons la promenade de l'Observatoire.....

Au secours,
Alain Balle, chemin de Gillet, 15
1233 BERNEX; cherche 2 femmes gens
de 15 à 20 pour le secourir à la
Mente du Bourg-de-Four.

Vous un nouveau parking.....

La Général Parking, à la demande du Conseil d'Etat, a été priée de nous consulter pour que nous donnions notre avis sur un projet de parking à cet endroit. Nous vous présenterons ce projet et de la même façon que pour l'abattage des arbres de l'Observatoire, nous vous demanderons votre avis par vote.

IMMEUBLES

Pl. Longemalle 10-12-14 : les locataires ont tous été achetés par le propriétaire, il n'en reste plus qu'un qui estime que nous avons une justice (il y a un recours pendant au Tribunal administratif) et que c'est au Tribunal à statuer sur le recours contre la DEMOLITION, mais non à la banque allemande par le paiement de prime pour le retrait du recours.

22, BOURG-DE-FOUR

Mille excuses, Mme Lazovic pour les fausses informations sur le congé de deux de vos locataires, dames âgées. Grâce à cette erreur, nous pouvons mettre en évidence une propriétaire compréhensible, soucieuse de ses locataires. Pourvu que M. Nyffeler junior nous lise et nous réponde pour le 2, Chausse Coqs et le 10, Tabazan !

RUE D'ITALIE : on reste. Plus de problème pour les petits commerces et les habitants, sauf pour ceux du dernier étage. Le DTP a trouvé un arrangement avec le propriétaire.

17, CANDOLLE : rien n'est réglé !

23, Philosophes

25, Croix-d'Or

24, Bd Helvétique

Il y aura des problèmes. Prenez contact avec nous.

22, Bd HELVETIQUE : Là aussi il y a eu un arrangement avec les locataires à la demande du DTP. Le projet est devenu moins ambitieux.

4, rue CALVIN : Nous avons reçu une lettre rassurante du Président du DTP, mais elle date du mois de mai. Y a-t-il eu du nouveau depuis ?

ENQUETE AUPRES DES AUTOMOBILISTES RESIDANT DANS LA VIEILLE VILLE

Au mois d'avril dernier nous avons envoyé 300 questionnaires aux automobilistes résidant sur la colline et tout proches des "futurs" parkings de la Tour de Boël et de la Rôtisserie. 119 formules nous ont été retournées, dont 49 avec la mention "inconnus" ou "changement d'adresse", ce 1/6 des questionnaires envoyés indiquant clairement que la population du quartier est très mouvante (étudiants, étrangers, couples en attente de famille, etc. ???) Sur les 70 questionnaires retournés, 12 restés vierges signifient que ceux qui les ont reçus "n'ont pas de problème pour parquer leur voiture, soit qu'ils possèdent ou louent un garage privé, soit qu'ils ont déjà trouvé une autre solution". Restent 58 questionnaires dûment remplis, certains annotés à la main de remarques personnelles.

L'analyse des réponses indique que :

1. une large majorité serait intéressé à louer une place au parking de la Tour de Boël (51/13),
2. une petite minorité (8/57) irait à la Rôtisserie si le Tour de Boël était complet,
3. que 2 personnes contre 57 préférerait la Rôtisserie, s'il se trouvait des places disponibles dans les deux parkings,
4. 37 contre 26 personnes sont prêtes à se garer sur la voie publique dans la région du Musée d'Art et d'Histoire

Ces chiffres nous paraissent exprimer clairement que d'une part, on ne veut pas payer cher pour garer sa voiture, même si elle est abritée, que d'autre part, le stationnement gratuit en plein air, même s'il exige un déplacement à pied, satisfait beaucoup de monde. A vous de conclure !

BULLETIN d'ADHESION

NOUS DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DES HABITANTS. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX PLUS NOUS SERONS EFFICACE.

OUI!

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE :

NOM:

ADRESSE:

GENÈVE

ENVOYER CE BULLETIN À:
L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE
RUE SAINT VICTOR, 4
1206 GENEVE
(NOUVELLE ADRESSE)

LA PETITION DE LA RUE ETIENNE-DUMONT

Le lundi 28 juin, la Commission des pétitions du Conseil municipal a reçu notre délégation forte ... d'une seule personne. Malgré cela, Pierre Reymond a présenté le pourquoi de cette pétition, informé la Commission des doléances des habitants au sujet du bruit de la circulation et du parcage des véhicules. Répondant à un feu nourri de questions favorables ou hostiles notre délégué retire cependant l'impression qu'il a non seulement été entendu, mais écouté.

Le lundi 6 septembre, c'est devant la Commission des pétitions du Grand Conseil qu'une délégation plus étoffée (Mme Labarthe et M. Déruez accompagnaient cette fois Pierre Reymond) défendait les thèses des habitants. A la surprise de nos représentants ils reçurent plus que de la compréhension. A plusieurs reprises, ils durent modérer l'enthousiasme des commissaires qui plus radi-

caux (pas au sens politique !) que nous, voulaient fermer la rue toute la journée et dans la foulée préconisaient aussi la fermeture de tel établissement ouvert 24 h. sur 24 et dont le nom évoque une sorte de nébuleuse.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas quel sort sera réservé à notre pétition par les deux rapporteurs et par les deux conseils. Cependant nous avons tout lieu de penser qu'un accueil favorable lui sera fait. Peut-être même, ce sera le départ d'une prise de conscience plus large au sujet de la circulation privée en ville. De toutes façons, des quantités d'obstacles nous séparent encore de la rue Etienne-Dumont idéale. Il nous faudra donc nous armer de patience, mais ne pas manquer une occasion de revenir à la charge, de frapper sur le clou. Et si les choses traînent par trop, trouver des moyens d'actions propres à attirer l'attention de la presse et de l'opinion sur le problème qui nous préoccupe.

IMPRIMERIE KUNDIG

Impression typo et offset.

Editions de revues
rapports de société

10, rue du Vieux-Collège

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE

tel. 218929 Dès 11 heures

6, rue de la Boulangerie



papeterie nyffeler

9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

TÉLÉVISION POUR TOUS

J. CHEVALLEY, succ.

Radio
TV - Hi-Fi

7, rue de la Madeleine

Location
Vente
Entretien

Tél 210377